

Priorité : Habitation : En 2024, par nos actions, la population connaît et a accès aux ressources et aux services disponibles pour être bien logée.

Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantier :

Trois représentants de l'OMH Lanaudière Sud (conseillers municipaux L'assomption et Charlemagne et direction), MAMH, FADOQ de Lanaudière, HABEO, Le Pas de deux, Résidences communautaires Sacré-Cœur, Économie sociale Lanaudière, Action Logement Lanaudière, Cégep Lanaudière, Propulsion Lanaudière, CLDS de Joliette, MRC de Matawinie, Maison Oxygène, TPDSL

Veillez présenter les étapes réalisées menant au dépôt du plan de travail.

Lors de la rencontre régionale du 6 octobre, les personnes présentes à l'atelier sur l'habitation ont créé un comité de travail pour organiser rapidement la mobilisation.

Le 20 octobre 2020, une rencontre a lieu de ce comité composé de l'organisatrice communautaire de Joliette, de l'organisme Le Pas de deux et de la TPDSL. Il y a eu amorce d'une vision

Le 24 novembre 2020 : Présentation des plans territoriaux et échange sur nos préoccupations

Le 10 décembre 2020 : Amorce des changements souhaités

Le 21 janvier 2021 : Arrivée de Gabrielle Coulombe et bonification et précision sur les changements souhaités

Le 4 février 2021 : Amorce des moyens d'action

Le 10 mars 2021 : Bonification des moyens d'action

Le 8 avril 2021 : proposition d'un plan d'action de trois ans et identification des fiduciaires pour l'an 1

Le 26 avril 2021 : validation du plan et du budget par 15/16 partenaires du chantier : Nathalie Ayotte, Serge Desjardins, Véronique Jetté Nantel, Marie-France Daoust, Joseph Tyan, Yan Lavoie, Caroline Majeau, Marc Cardinal, Amélie Pelland, Julie Martins, Yvon Fafard, Fabien Michaud, Ysabel Fréchette, Vanessa Munoz, Chantal Lalonde. Seulement Sébastien Trudel de la Maison Oxygène qui n'a pas répondu.

Plusieurs activités ont eu lieu entre ces rencontres : rencontres du comité de travail composé par Le Pas de deux, Gabrielle Coulombe et la TPDSL; tenue d'une rencontre entre les OMH de la région, participation aux rencontres des comités logement des démarches territoriales de L'Assomption et de Montcalm; introduction des nouveaux partenaires au téléphone, suivis téléphoniques auprès des absents et réalisation des outils de communication de notre vision.

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan de travail tels qu'identifiés par les partenaires du chantier.

Lors de la rencontre du 8 avril, l'ensemble des partenaires a demandé que ce soit la TPDSL qui soit fiduciaire du chantier. Cette demande a été présentée au CA de la TPDSL le 15 avril et celui-ci a accepté de jouer le rôle d'animateur du chantier en précisant que ce plan d'action n'est pas le plan d'action en habitation de la TPDSL mais bien d'une concertation qui réunit les acteurs préoccupés par l'enjeu de l'habitation.

Dans cet optique, La ressource sera soutenue par un comité de suivi ou vigie, voire d'encadrement du bon fonctionnement du chantier.

- Ce comité de suivi et d'encadrement se rencontrera une fois par mois (peut-être un peu plus au début) pour lancer les travaux et identifier des personnes qui pourraient jouer des rôles particuliers, comme le CISSS de Lanaudière qui pourrait nous aider à bâtir le canevas pour le portrait tout en contribuant en nous donnant quelques données statistiques, ou encore ALL qui collaborera à la réalisation des outils de promo sur le logement social
- Les réunions du Chantier auront lieu aux deux mois (peut-être davantage au début) pour que tout le monde se sente concerné et réagisse à l'avancement des travaux
- Des comités de travail spécifiques sur certains dossiers seront mis en place
- Soutien de la ressource par le fiduciaire parce qu'elle sera dans ses bureaux et qu'il y aura des liens avec les autres chantiers
- Ajout de colonnes à la fin des étapes pour inscrire au fur et à mesure les résultats atteints

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. COMPLÉMENTARITÉ (Veuillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu)

Nous souhaitons nous assurer que les principaux acteurs en matière d'habitation sont présents sur le Chantier, qu'ils soient régionaux ou locaux. Nous souhaitons travailler avec l'ensemble des territoires MRC, via les initiatives déjà en place dans chacune d'elle. Ainsi, nous allons consulter les acteurs actifs en matière d'habitation ou qui seront en lien avec ce thème, en incluant bien sûr tout ce qui se fait au niveau des démarches territoriales. D'ailleurs, nous avons tenu compte des stratégies locales pour élaborer le plan d'action. De plus, le plan d'action sera présenté, tel qu'identifié dans notre plan de travail, aux conseils de MRC des 6 territoires locaux.

Au chantier, nous pourrions discuter de l'apport des partenaires régionaux dans la réalisation du portrait régional. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà proposé leur aide afin d'identifier les besoins en habitations qu'ils observent sur l'ensemble du territoire.)

La crise du logement a des impacts

- sur la santé physique et mentale : itinérance, stress, exclusion et isolement
- sur la réussite éducative : on a vu par le passé des familles déménager à cause de logements trop froids ou insalubres
- sur le développement des tout-petits : stress parental, surpeuplement, Voir vidéo <https://www.facebook.com/watch/?v=1840031916152580>) ou portrait <https://tout-petits.org/publications/portraits-annuels/2019/>,
- sur l'employabilité car ça prend des logements pour loger les travailleurs et favoriser le recrutement
- sur la sécurité alimentaire car quand le logement coûte trop cher, il n'y a pas suffisamment d'argent pour répondre à ce besoin de base qu'est la nourriture.
- sur l'environnement car quand les logements sont loin des services, les gens utilisent davantage leur voiture (autre dépense importante)

Nous souhaitons donc établir des liens avec d'autres chantiers régionaux, plus particulièrement sur le chantier sur les services de proximité. Des actions sont prévues au plan dès la première année.

En ce qui concerne les actions des organismes en habitation, nous avons inclus dans notre plan des actions l'appui à leurs projets, voire, le soutien à leur bonification et à leur pérennisation.

2. COMMUNICATION ET INFORMATION (Priorité ayant été identifiée de manière transversale, veuillez indiquer de quelle manière les stratégies de communication permettront d'augmenter les connaissances des citoyens et des organismes sur les services existants.)

Plusieurs actions visent à faire connaître les besoins et l'offre en logement, telles que la réalisation de portraits (consultation citoyenne), un colloque qui réunit les acteurs incontournables, une plateforme web pour diffuser les programmes et les services, des rencontres d'échange avec les MRC, la réalisation d'outils d'information ou de sensibilisation comme : [www. Entretoitetmoi.ca](http://www.Entretoitetmoi.ca) ou le Service d'aide à la recherche de logement qu'on veut élargir à l'ensemble de la région ou encore le développement d'un Prix pour valoriser l'innovation. On peut ajouter que notre plan cherche à inclure plusieurs partenaires au fur et à mesure des actions et étapes, donc s'assurer que la vision sera développée à partir des travaux de tous et de toutes. Comme il est souhaité que Lanaudière devienne une région leader en habitation, cela nécessite une panoplie de partenaires leaders aussi. Passer du Je au Nous.

PLAN DE TRAVAIL POUR LE CHANTIER RÉGIONAL HABITATION
EN 2024, PAR NOS ACTIONS, LA POPULATION CONNAIT ET A ACCÈS AUX RESSOURCES ET AUX SERVICES DISPONIBLES POUR ÊTRE BIEN LOGÉE

Favoriser l'accès à des types d'habitation adéquats et diversifiés en adéquation avec les besoins et les réalités des personnes vulnérables.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) partenaire(s)	Organisme(s) fiduciaires(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année de référence	Étapes de réalisation
En 2024, les 6 MRC de Lanaudière, travaillent ensemble et mettent en commun les besoins pour améliorer l'accès au logement de qualité, accessible physiquement et économiquement, adapté aux réalités des personnes et <u>de leur milieu</u>						
Créer une concertation régionale qui réunit des acteurs locaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher une ressource pour coordonner le travail de l'an 2021-2022 • Identifier, recruter et mobiliser les acteurs locaux et régionaux 	Chantiers locaux en habitation Membres du chantier actuel	TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'acteurs locaux des 6 MRC • Mobilisation et participation des représentants : <ul style="list-style-type: none"> • Du milieu municipal • Des organismes régionaux « leaders » en habitation 	2021-2022 L'embauche devrait durer jusqu'en 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher une ressource pour coordonner le travail de l'an 2021-2022 • Présenter le plan régional aux démarches territoriales (juin ou septembre) • Présenter le plan régional aux conseils des MRC (septembre) • Inviter différents intervenants à se joindre à la concertation (juin à septembre)
Élaborer un portrait des besoins actuels et futurs en logement en	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un canevas de travail avec des intervenants des territoires qui réunit les informations nécessaires à la réalisation du portrait 	Ressources embauchées en logement dans les		<ul style="list-style-type: none"> • Le canevas est réalisé et utilisé avec des intervenants dans chacune des MRC 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un canevas pour établir un portrait

<p>relevant les capacités des milieux pour chaque territoire de MRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les besoins en termes de types de logement incluant le nombre d'unités de logement social, pour que la distribution de celles-ci par la SHQ soit adaptée aux besoins réels de notre région. • Soutenir la réalisation des portraits dans chaque territoire de MRC avec les intervenants déjà actifs • Réunir l'information dans un portrait régional 	<p>démarches territoriales</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les villes participent aux travaux et alimentent le portrait en fonction des données dont elles disposent • On a un portrait des besoins dans les MRC, ou en voie d'être complété 		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et recruter des partenaires locaux pour le suivi des canevas • Réunir l'information déjà disponible à partir de portraits déjà réalisés ou des consultations réalisées dans le cadre des démarches territoriales, des MADA, du plan d'action en itinérance, des forums de la FADOQ, la Table des aînés, etc. • Proposer aux élus municipaux qui tiennent des rencontres citoyennes (ex : café citoyen) d'échanger sur ce thème • Rassembler toute l'information et en faire un document détachable pour chaque MRC
<p align="center">En 2024, la région de Lanaudière a reconnu le logement comme une priorité, a développé une vision de l'habitation et s'est dotée d'un leadership régional en la matière</p>						
<p>Développer un plan de développement de l'offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un forum régional pour présenter le portrait des besoins et cibler des pistes de solution • Accompagner les MRC dans l'élaboration des plans de développement en fonction des réglementations des milieux 	<p>À définir</p>	<p>Comité pérennité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Grande participation des élus, acteurs locaux et régionaux à l'élaboration de pistes de solution et des plans de développement • Offre de logements future identifiée dans chaque MRC 	<p>2022-2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un comité d'organisation du Forum • Identifier le contenu • Tenir le forum ou l'activité identifiée • Rédiger les résultats du Forum • Assurer le suivi auprès des MRC • Offrir notre accompagnement
<p>Consolider cette vision d'un point de vue politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité de doter la région d'une politique régionale en habitation 	<p>À définir</p>	<p>Comité pérennité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la Table des préfets et des MRC à adopter une politique régionale en habitation 	<p>2023-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les résultats du Forum à la TPL • Ouvrir la discussion sur la PRH avec la TPL

Assurer la pérennité du Chantier en habitation	<ul style="list-style-type: none"> • convenir d'une entente sectorielle de développement en habitation 	À définir MAMH	Comité pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • Le chantier obtient un financement pour les 5 prochaines années 	2023-2024	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le bilan du chantier • Élaborer un plan d'action 2024-2029 • Inclure l'entente dans le projet de politique en habitation
<p>En 2024, la région de Lanaudière donne accès à différents modèles d'habitats diversifiés, adaptés, accessibles physiquement et économiquement en adéquation avec les besoins, aspirations et réalités des personnes ainsi que ceux des milieux</p>						
Connaître les différents modèles d'habitat pouvant répondre aux besoins régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire et diffuser différents modèles d'habitation tels que la colocation, la conversion des logements, les unités d'habitation accessoires, les micromaisons, les maisons intergénérationnelles, etc. • Analyser les contraintes pour la réalisation de certains projets innovants • Répertoire les meilleures pratiques hors AccèsLogis • Réunir les responsables des schémas d'aménagement et urbanistes des MRC/municipalités pour étudier la faisabilité d'en développer dans la région 	Vivre en ville, volet Habitation	À définir	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir réuni des informations sur différents modèles pouvant répondre aux besoins • Modification des règlements municipaux pour faciliter le développement de projets • La région initie des projets innovants en habitation 	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher une ressource qui documentera les différents types d'habitats • Les présenter lors du Forum • Créer un document de présentation pour la rencontre avec les aménagistes et urbanistes des MRC
Soutenir la création et le maintien de logements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un document descriptif de ce qu'est le logement social et communautaire • Diffuser les bienfaits, les avantages et gains sociaux et économiques par la construction de logements sociaux et communautaires auprès des élus, de la population et des promoteurs immobiliers • Étudier la possibilité de consolider le Fonds d'habitation communautaire permettant de soutenir la contribution 	ALL HABEO LPDD OMHLS	TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'information et de sensibilisation sont développés et diffusés par un grand nombre de partenaires. • Les municipalités mettent en place des incitatifs pour la construction de logements sociaux • Des promoteurs immobiliers sont ouverts à inclure des unités de logements sociaux dans leurs projets • Les projets de logements sociaux sont mieux acceptés par les différents milieux. • De nouveaux acteurs acceptent de capitaliser le fond 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Voir ce qui existe déjà comme outils • Demander aux représentants locaux présents sur le chantier d'en faire la diffusion dans leur MRC • Inviter Philanthropie Lanaudière, la Fondation Chagnon, la Fondation Béati, Centraide et les Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de

	du milieu dans le développement des projets de logements					<ul style="list-style-type: none"> Marie pour consolider le fonds Revoir les critères d'attribution du Fonds Relancer les campagnes de sollicitation annuelle
Promouvoir le développement des nouvelles constructions près des services de proximité	<ul style="list-style-type: none"> Définir ce que sont des services de proximité et en faire la promotion auprès des urbanistes 	Chantier régional sur les services de proximité	Ressource /TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une définition claire de ce que sont des services de proximité à expliquer dans le cas de nouvelles constructions Le développement des nouvelles constructions tient compte de l'existence et du développement des services de proximité. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher de l'information sur le sujet (Voir J-F Aubin en Mauricie qui a écrit là-dessus) Collaborer aux travaux du chantier régional sur les services de proximité, l'accessibilité et l'inclusivité.
Soutenir les personnes qui veulent demeurer dans leur domicile le plus longtemps possible	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une entreprise de menus travaux 	ÉSL À compléter	À définir	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un modèle viable pour aider ces personnes Rétention des personnes dans leur domicile Les personnes en perte d'autonomie sont en sécurité Faire valoir la plus-value économique du maintien à domicile 	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> Embaucher une firme pour faire l'étude de faisabilité (évaluation des services à domicile) Travailler avec Économie sociale et la Coopérative de développement régional Ressortir les résultats du projet de Rénovation solidaire Consulter les coopératives d'aide domestique de la région Étudier d'autres projets similaires au Québec
Faire connaître l'offre d'habitation dans Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la pertinence de développer une plateforme ou un site internet où sont recensés plusieurs informations sur le logement dans Lanaudière : portrait, définition des programmes, logements privés et communautaires disponibles, outils de sensibilisation, etc. Soutenir et étendre le Service d'aide à la recherche du logement de l'OMHLS 	À définir	À définir	<ul style="list-style-type: none"> L'offre en habitation est facilement trouvable sur des plateformes numériques et dans un service téléphonique Le SARL couvre l'ensemble de la région Les MRC soutiennent le SARL 	2023-2024	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les plateformes sur l'offre existantes : HABEO, SARL, Entre toit et moi, logements adaptés Définir si ces plateformes sont suffisantes ou peuvent être bonifiées Suivre l'évolution des demandes d'aide et leur provenance

						<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les OMH du Nord de Lanaudière et échanger sur ces résultats • Sensibiliser les MRC aux besoins • Rechercher le financement nécessaire pour l'expansion et la pérennité du service
--	--	--	--	--	--	--

En 2024, la région a travaillé de concert avec le gouvernement du Québec pour améliorer, ajuster et bonifier les différents programmes offerts en habitation

Développer une stratégie de communication pour proposer des améliorations des programmes gouvernementaux en habitation	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux différentes actions nationales en lien avec l'habitation organisées par le gouvernement et autres organisations nationales (FRAPU, AGRTQ, RCLAQ, etc.) • Envoyer lettres ou mémoires appuyés par un ensemble d'acteurs de notre région • S'associer avec d'autres régions pour porter notre message • Inviter un représentant du gouvernement présent dans notre région à venir travailler avec nous 	HABEO, MRC, ALL, Le Pas de deux	Ressource /TPDSL	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes en habitation avec leurs forces et contraintes sont documentés. • Des collaborations sont développées avec d'autres acteurs régionaux et nationaux 	2021-2024	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les problèmes rencontrés dans l'administration des programmes (AccèsLogis, Réno-Région, Soutien communautaire, PAD, etc.) • Organiser une rencontre avec le caucus des députés • Assurer une veille sur les revendications ou activités en cours (Forum national, et autres) • Rencontrer les membres de la Fédération des OBNL des 3 L pour développer un mémoire • Demander à nos réseaux nationaux de soutenir nos revendications
--	--	---------------------------------	------------------	--	-----------	---

En 2024, la région de Lanaudière connaît et renouvelle les ressources (humaines, financières et matérielles) ainsi que les services existants.

<p>Soutenir les organismes qui œuvrent en habitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les projets et demandes de financement faites par les organismes partenaires en habitation • Offrir de l'accompagnement sur le recrutement et gouvernance des projets de logement communautaire 	<p>OMHLS Projet PCGO SLOP /OC</p>	<p>Ressource/ TPDSL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets des organismes sont discutés au Chantier • Les services d'aide aux personnes (SARL, ALL, Propulsion Lanaudière, etc.) développent leurs projets • De nouveaux projets en habitation voient le jour • Les conseils d'administration sont soutenus dans leur gouvernance 	<p>2021-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les organismes participent au chantier • Annoncer que le chantier peut appuyer les demandes • Organiser une rencontre entre HABEO, la SLOP et le projet PCGO
<p>Valoriser les projets novateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie de communication et de reconnaissance en innovation 			<ul style="list-style-type: none"> • Les projets et services sont facilement trouvables • Il y a stimulation dans le développement de projets novateurs 	<p>2023-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un tableau de bord pour répertorier les services et projets • L'envoyer aux organismes en habitation à chaque année • Inscrire ces derniers sur un site ou une plate-forme numérique • Étudier la possibilité de créer un prix régional lié à l'habitation ou voir avec ce qui existe dans ce sens à l'échelle nationale (ex les prix de l'AGRTQ) pour s'y joindre